

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le vendredi 15 juin 2007 à 18h au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc)..

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

- Anie Harvey, présidente (représentant la Grande Traversée Casino de Charlevoix)
- Pierre de Savoye, vice-président (représentant La course de la banquise Portneuf)
- Guy Boissinot, administrateur substitut de Jean Pelletier (représentant La course en canot du Carnaval)
- Nathalie Dufour, administratrice (représentant l'ACCGQ dont elle est administratrice)

Les observateurs :

- François Laroche, président de l'ACCGQ

Absences :

- Éric Boudreau, président de la course du Grand Défi des Glaces

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 17 avril 2007
4. Points à discuter :
 - 4.1. Remplacement du représentant de l'ACCGQ
 - 4.2. Remplacement de la présidence
 - 4.3. Suivi de la relation avec le Ministère du Tourisme du Québec
 - 4.4. Suivi des états financiers et des comptes à payer
 - 4.5. Présidence d'honneur
 - 4.6. Commissaire : suivi du rapport de Richard Moore
 - 4.7. Remboursement des prêts des partenaires
 - 4.8. Post mortem de l'ACCGQ sur les courses 2007
 - 4.9. Suite à donner avec CGI
 - 4.10. Changements aux noms des classes
 - 4.11. Grand Défi : conditions de participation au CICG
5. Varia
 - 5.1. Projet de financement par tirage
 - 5.2. Activité avec Yves Laroche
6. Date de la prochaine séance
7. Levée de la séance

La séance débute à 18h25

1. Ouverture de la séance

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Pierre de Savoye, appuyé par Guy Boissinot, l'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 17 avril 2007

Sur proposition de Guy Boissinot, appuyé par Pierre de Savoye, le procès verbal de la rencontre du 17 avril 2007 est adopté.

4. Points à discuter :

4.1. Remplacement du représentant de l'ACCGQ

Les membres du conseil d'administration prennent acte d'une résolution de l'ACCGQ désignant à partir de maintenant madame Nathalie Dufour comme représentante de ce partenaire au sein du conseil d'administration du CICG.

4.2. Remplacement de la présidence

Madame Anie Harvey, présidente du CICG informe les membres du conseil d'administration de son désir d'abandonner ce poste, effectif maintenant. Sur proposition de Nathalie Dufour, appuyée par Guy Boissinot, cette démission est acceptée.

Sur proposition de Pierre de Savoye, appuyé par Anie Harvey, madame Nathalie Dufour est nommée à la présidence du CICG. Madame Dufour accepte sous réserve que les tâches de secrétariat jusqu'alors assumées par la présidence soient confiées à quelqu'un d'autre. Pierre de Savoye accepte cette tâche.

Les membres du conseil d'administration adoptent unanimement une motion de félicitations à l'endroit de madame Anie Harvey, soulignant l'excellence de son implication dans la naissance et la croissance du CICG, depuis deux ans.

4.3. Suivi de la relation avec le Ministère du Tourisme du Québec

Le versement de la subvention de 5 000 \$ accordé par le ministère du Tourisme du Québec, a été encaissé. Pierre de Savoye indique que son état de santé ne lui a pas permis de préparer et transmettre à ce ministère un rapport sur la saison 2007. Il est maintenant en état de procéder en ce sens dans les semaines qui viennent. Il convient de préparer une récursive pour la saison 2008.

4.4. Suivi des états financiers et des comptes à payer

Pierre de Savoye se rendra aux bureaux du Carnaval pour prendre copie des pièces justificatives reliées au suivi comptable, préparera les états financiers de l'exercice précédent et du courant, et assurera dorénavant le suivi comptable. Toutefois, les opérations de dépôt et de paiement par chèque et la conservation des pièces demeureront sous la responsabilité du siège social, i.e. au Carnaval.

4.5. Présidence d'honneur

Deux noms sont toujours en lice : Benoit Gagnon (Anie Harvey fait le contact) et Marcel Leboeuf (François Larochelle fait le contact). Ce point sera abordé lors de la prochaine séance.

4.6. Commissaire : suivi du rapport de Richard Moore

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport du commissaire à la sécurité du CICG. L'ACCGQ, par la voix de son président, informe le conseil que les règles de sécurité sont à être affinées. Dans ce contexte, ce point est reporté à la prochaine séance.

4.7. Remboursement des prêts des partenaires

Les membres du conseil d'administration s'entendent pour que cette question soit traitée à l'intérieur des prévisions budgétaires pour le prochain exercice, et tienne compte des revenus qui seront alors anticipés.

4.8. Post mortem de l'ACCGQ sur les courses 2007

Le président de l'ACCGQ informe les membres du conseil d'administration du post mortem réalisé par les membres du conseil d'administration de l'ACCGQ, relativement aux quatre courses de la saison 2007. Il dépose un document conséquent.

Les membres du conseil prennent connaissance du document déposé. Outre le fait que ce document concerne directement et presque exclusivement chacune des organisations de courses, quelques points concernent à priori directement le CICG : a) un souhait de modifier le pointage de la Coupe des Glaces en incluant un certain nombre de points pour la participation à une course; b) une résistance très nette à inclure dans le pointage les résultats des qualifications; c) un désir d'utiliser une instrumentation électronique uniforme pour les temps chronométrés servant aux courses.

Les membres du conseil conviennent de reporter ces trois points à la prochaine séance et s'entendent pour être à l'affût de toute solution abordable et utilisable facilement, eu égard à la chronométrie.

4.9. Suite à donner avec CGI

Les membres du conseil conviennent que François Larochelle, Pierre de Savoye et Nathalie Dufour devront prochainement rencontrer la direction de CGI à Québec pour envisager la saison 2008. Pierre de Savoye finalisera la revue de presse sous forme d'un document de présentation. François Larochelle fera coïncider les disponibilités de toutes les personnes en cause aux fins d'un dîner aux frais du CICG.

4.10. Changements aux noms des classes

L'ACCGQ informe les membres du conseil qu'elle entend modifier les noms des classes. La classe « Participation » deviendrait « Sport » et la classe « Compétition homme » deviendrait « Élite ». La classe « Féminine » ne changerait pas de nom.

Les membres du conseil d'administration expriment une réticence devant le maintien d'une appellation différente de celle masculine, pour la classe féminine. Les commanditaires pourraient percevoir cette différence comme discriminatoire et se tenir éloigné de tout éventuel débat en ce sens. Au surcroît, les membres du conseil considèrent que les athlètes des équipes de la

classe féminine sont des élites au même titre que ceux des équipes de la classe Compétition homme.

Les membres du conseil recommandent donc à l'ACCGQ d'adopter un nom identique pour ces deux classes, en tout respect pour l'excellence de ces athlètes.

4.11. Grand Défi : conditions de participation au CIGC

Les membres du conseil d'administration conviennent que l'adhésion au CIGC du Grand Défi des Glaces ne pourra se faire qu'aux mêmes conditions, droits et obligations que ceux régissant les actuels partenaires du CIGC, dont un participation aux obligations financières actuelles et futures. Ainsi, compte tenu qu'actuellement, les partenaires du CIGC ont chacun consenti un prêt d'environ 3 000 \$ au CIGC, le Grand Défi devrait en faire autant. Toutefois, un tel prêt ajouterait une recette spéciale à la caisse du CIGC et permettrait alors un remboursement de 500 \$ à chacun des quatre partenaires originaux ainsi qu'au Grand Défi, ce qui réduirait le prêt de chacun à 2 500 \$.

5. Varia

5.1. Projet de financement par tirage

Nathalie Dufour, en suite à une proposition de Anie Harvey lors de la précédente séance, suggère que le CIGC tienne un tirage d'un voyage. Les canotiers seraient invités à vendre des billets dont une partie du produit leur resterait.

Les membres du conseil conviennent de reporter ce sujet à la prochaine séance où un projet complet sera déposé par la présidente.

5.2. Activité avec Yves Laroche

Compte tenu que Yves Laroche a exprimé le souhait, lors du Gala, de tenir avec des canotiers, une activité de saut acrobatique durant l'été, les membres du conseil conviennent que la photo souvenir préparée pour Yves Laroche, lui soit remise lors d'une telle activité. François Laroche verra à céder la tenue de cette activité où les membres du conseil seront présents. Les membres conseil comprennent que cette activité est sans frais pour le CIGC.

6. Date de la prochaine séance

Dimanche, le 12 août, de 10 heures à 15 heures à la Roche Pleureuse, Isle-aux-Coudres.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance.

Nathalie Dufour
Présidente

Pierre de Savoye
Vice-Président